

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du jeudi 30 mars 2023

Nombre de

conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mille vingt-trois le trente mars à 18 heures 37

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Roger BRUN, Sonia FAGOT, Isabelle LEILIARD, Pierre MIDOL, Dominique MONNIER, Valentin TRESY.

Date de convocation : Absents : Julie BESANCON

21/03/2023

Date d'affichage : Secrétaire de séance : Isabelle LEILIARD

21/03/2023

OBJ. : Vote des Taxes

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit pour l'année 2023 le taux des taxes 2022 :

Pour mémoire :

Taxe foncière P. bâtie : 40,29 %

Taxe foncière P. N. bâtie : 32,32 %

Taxe d'habitation : 6.30 %

Pour un montant attendu de 38 764 €.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

La Secrétaire de séance, Isabelle LEILIARD

